

Tarifs pop e poppa fribourg

valable dès le 01.02.2023

Tarifs pour les parents habitant le canton de Fribourg

Tarifs all inclusive	Prix journalier		
Journée entière 6h30 à 18h00*	100 %	CHF	123.95
Matin avec repas 6h30 à 12h30	60 %	CHF	74.37
Après-midi (sans repas) 12h45 à 18h00*	50%	CHF	61.97

Coûts mensuels = forfait journalier x jours d'accueil par semaine x facteur 4,2

19h00 si l'un des deux parents est collaborateur du HFR

(Forfait journalier net : frais de garde par jour, CHF 147.66 moins CHF 23.71 de subventions du canton et de l'employeur)

Journée de dépannage (facturée en supplément)	CHF	123.95
--	-----	--------

(les frais de dépannages ne sont pas pris en charge par les subventions communales)

Accueil supplémentaire sur demande		
18h00 à 19h00	CHF	15.00
Frais d'inscription	CHF	350.00

Information

Nos tarifs comprennent déjà la subvention cantonale, la part employeur et la part de la réforme fiscale. En ce qui concerne les subventions communales, ce sont les communes qui effectuent les calculs et déterminent les subventions selon leur propre grille tarifaire. Par ce biais, cela garantit aux parents la protection de leurs données financières et leur assurent un calcul équitable des subventions indépendamment des structures d'accueil.

Les parents doivent se renseigner auprès de leur commune, afin de savoir s'ils remplissent les conditions pour l'obtention d'une subvention. Si tel est le cas, nous vous remercions d'informer le service client de pop e poppa, lors de la réception des documents liés à votre contrat. Ainsi, nous serons en mesure de transmettre à votre commune un formulaire qui nous indiquera le montant de la subvention qui sera déduit de votre facture mensuelle.

Tarifs pour les parents habitant hors canton de Fribourg

Tarifs all inclusive	Prix journalier		
Journée entière 6h30 à 18h00*	100 %	CHF	147.66
Matin avec repas 6h30 à 12h30	60 %	CHF	88.59
Après-midi (sans repas) 12h45 à 18h00*	50%	CHF	73.83
<i>Coûts mensuels = forfait journalier x jours d'accueil par semaine x facteur 4,2 19h00 si l'un des deux parents est collaborateur du HFR</i>			
Tarif de dépannage (facturée en supplément)	CHF 147.65		
Rabais fratrie par enfant de la même famille	10 %		
Accueil supplémentaire sur demande			
18h00 à 19h00	CHF 15.00		
Frais d'inscription	CHF350.00		